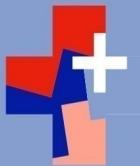




# SERVICES PUBLICS+



## LA TRANSPARENCE SUR LES RÉSULTATS DE VOS SERVICES PUBLICS

Centre d'Expertise et des Ressources des Titres (CERT)  
de Bourgogne-Franche-Comté  
Carte nationale d'identité (CNI) et Passeport (PSP)

Au 02 février 2026, votre  
CERT traite les demandes  
recueillies en mairie et  
France Services le :

**28/01**

Nombre de demandes  
de CNI-PSP validées par  
le CERT au cours de  
la semaine du 26 janvier (2) :

**8 114**

Nombre de demandes  
de CNI-PSP à valider  
par le CERT (4) à ce jour :

**5 544**



Délai moyen de remise  
des titres CNI-PSP (1) :

**11 jours**



Délai d'instruction  
au sein du CERT (3) :

**5 jours**



Délai moyen de  
fabrication, colisage  
et transport (5) :

**6 jours**

### Données indicatives du CERT à l'échelle de la région Bourgogne-Franche-Comté :

- (1) Délai entre la date de réception par le CERT de la demande dématérialisée faite en mairie ou France Services et la date de réception du titre à la mairie ou en France Services
- (2) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services ayant fait l'objet d'une validation par le CERT
- (3) Délai entre la date de réception de la demande et la date de validation par le CERT
- (4) Nombre de demandes recueillies en mairie ou France Services en attente de traitement par le CERT
- (5) Délai entre la date de validation par le CERT et la date de réception du titre en mairie ou France Services